

IUFM Orléans-Tours

Cellule Vie Scolaire, rectorat de l'académie d'Orléans-Tours

La politique documentaire des établissements scolaires

Guide méthodologique

principes

« l'enjeu de la documentation, ce n'est pas la documentation elle-même qui n'est qu'un moyen, c'est une pédagogie active »
Françoise Ferry chargée d'une mission IGEN, 15 mars 2001, conférence au CNDP.

C'est donc désormais l'établissement tout entier qui doit s'interroger sur ce qu'il faut mobiliser pour que le CDI, les enseignants et les documentalistes atteignent cet objectif. L'élaboration d'une politique documentaire permettra donc de clarifier avec tous les acteurs les fonctions dévolues aux différentes ressources mobilisées dans l'établissement pour la construction collective des savoirs

Trois grands axes de réflexion

A l'intérieur d'une réflexion sur les apprentissages, trois axes vont permettre de définir des orientations, un *système de valeurs communes* et une *stratégie pour l'action* qui constituent l'armature d'une « politique ».

Le premier axe est celui des publics (dimension sociale) ;

Il s'agit de s'interroger sur les caractéristiques de la population scolaire reçue dans l'établissement.

Quels sont les besoins des élèves tant au plan proprement pédagogique (compétences repérées, handicaps, points d'appui) qu'au plan de l'accès aux ressources « culturelles » ?

Comment l'établissement va-t-il organiser l'accès de tous les élèves aux ressources pédagogiques ?

Comment va-t-on s'assurer que *tous les élèves* disposent à leur sortie de l'établissement de l'autonomie nécessaire à la poursuite de leur formation ?

Le second axe est celui de la continuité éducative (dimension temporelle) ;

Quelles progressions va-t-on élaborer pour que les objectifs pédagogiques soient atteints ? En s'appuyant sur les objectifs et programmes à chaque niveau, quelles activités d'apprentissage et de découverte va-t-on proposer et évaluer en tenant compte des rythmes individuels et des stratégies d'apprentissage ?

Comment va-t-on prendre en compte à l'arrivée des élèves dans l'établissement les compétences acquises antérieurement ?

Comment va-t-on alterner temps continu des apprentissages et temps ponctuel des événements (productions personnelles, expositions, concours, défis, spectacles....) ?

Le troisième axe est celui de la mobilisation des ressources (dimension stratégique)

La définition des priorités de développement des ressources pédagogiques sera éclairée naturellement par les observations des deux précédents axes, mais elle devra être aussi prospective. Cela concerne tant la politique d'acquisition que les *projets d'organisation du temps et des lieux*, que la mise à disposition des personnes-ressources (évolution des postes). C'est l'ensemble de ces questions qui peut permettre aujourd'hui une approche renouvelée du métier de documentaliste, inscrite dans la même dynamique que celle de tous les enseignants. Il s'agit bien de promouvoir la compétence pédagogique des documentalistes, c'est à dire la capacité qui doit être manifestée à *diversifier les sources d'accès aux savoirs, à prendre en compte dans les activités la variété des stratégies d'apprentissage et à accompagner les trajectoires par des évaluations formatives permettant à chacun de maîtriser son parcours.*

Mode d'emploi

L'élaboration d'une politique documentaire en établissement scolaire nécessite qu'on fasse

Un **diagnostic** qui permettra un repérage des fragilités et des points d'appui

Les acteurs

p 3 - 11

La continuité éducative

p 12 - 16

La mobilisation des ressources

p 17 - 23

Un **plan de développement** en appui sur le diagnostic

Au croisement des données...Les axes de développement

p 24

Les acteurs

champs d'observation	questions	sources d'information
<p>L'hétérogénéité des acquis des élèves à l'entrée au collège comme au lycée est une réalité mesurable ; elle doit servir de points d'appui à la définition de <i>progressions individualisées</i> mises en œuvre au travers d'un certain nombre des dispositifs qui sont au cœur des différentes « réformes ». Qu'il s'agisse des parcours diversifiés en collèges et plus récemment des itinéraires de découverte (5^{ème} et 4^{ème}), des TPE et des PPCP en lycées, mais aussi plus simplement de la gestion des remédiations, de l'aide individualisée, du tutorat, l'incitation à la mise en œuvre de pédagogies adaptées aux besoins repérés chez les élèves mobilise tous les enseignants. Les documentalistes doivent prendre part à la construction de ces progressions ; dès les évaluations d'entrée : 6^{ème} et bientôt 5^{ème} , 2de, ils sont amenés à analyser comment les compétences acquises et surtout celles qui ne le sont pas doivent être travaillées. Ainsi, les compétences évaluées à l'entrée au lycée en français : « rechercher, analyser, interpréter, produire une argumentation, écrire un texte cohérent, respecter les contraintes linguistiques » et en histoire et géographie « sélectionner, classer, mettre en relation, généraliser » se retrouvent-elles nécessairement dans les compétences visées par les travaux s'appuyant sur la recherche documentaire. Il est donc souhaitable que le niveau d'atteinte de ces compétences soit connu des documentalistes afin que les séquences de travail au CDI soient préparées en tenant compte de ces données différentes selon les classes et les établissements.</p>		

La question des publics adultes se pose également ; les besoins seront analysés et mis en relation avec la culture propre à l'établissement (habitudes de travail en équipe, hobbies repérés, domaines non explorés...).

Par ailleurs, l'accès à l'information, à la documentation, aux objets culturels dans leur ensemble est une question de justice sociale. L'établissement scolaire se doit donc de l'organiser soigneusement. Cela ne veut pas dire qu'il faut instituer un cours de « documentation » mais que documentalistes et enseignants doivent, en référence aux objectifs qu'ils visent, organiser l'accès de tous les élèves à toutes les ressources dans l'établissement et hors l'établissement. Pour cela, le diagnostic territorial des ressources est un point d'appui précieux ; il permet de hiérarchiser les priorités tant en matière de programmation pédagogique qu'en matière de définition des priorités d'investissements (matériels et humains).

Les élèves	résultats (tendances)	caractéristiques
leurs sociologiques	leurs comportements de lecteurs	
	leurs comportements par rapport à l'information	
	état de leur formation antérieure	

Les enseignants
leurs caractéristiques sociologiques
état des pratiques documentaires dans l'enseignement
collaborations avec les documentalistes
leurs attentes en matière d'information professionnelle

Les non-enseignants
leurs besoins
leurs compétences spécifiques

Les personnels de direction et d'éducation
leurs représentations du CDI
leurs pratiques

Les personnels de gestion
leurs représentations
les collaborations possibles

Les parents
leurs représentations du CDI
leurs attentes
leurs compétences spécifiques

Les

acteurs

Les élèves

La	champs d'observation champs d'observation champs d'observation	questions questions questions	sources d'information	résultats (tendances) résultats (tendances) résultats (tendances)	scolaires
			politique documentaire des établissements		
	leurs caractéristiques sociologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Catégories socio-professionnelles des familles • habitat (urbain/rural) • temps passé dans l'établissement (besoins particuliers des internes par exemple...) • loisirs, passions, activités associatives... 	<ul style="list-style-type: none"> 📖 IPES 📖 GEP (secrétariat élèves ou vie scolaire) 📖 fiches d'informations des professeurs principaux, de la vie scolaire 		
	leurs comportements de lecteurs	<ul style="list-style-type: none"> • fréquence et temps de lectures • types de lectures • modalités (inscription en bibliothèque, achats familiaux, échanges ...) • articulation lecture / travail/plaisir 	<ul style="list-style-type: none"> 📖 enquêtes « maison » (y compris réalisées dans le cadre d'un PPCP, d'un TPE, d'un IDD) 📖 enquêtes nationales (cf cédérom « pratiques culturelles des Français ») 		



La politique documentaire des établissements scolaires

leurs comportements par rapport à l'information

- leurs sources d'information personnelles : encyclopédies, matériel informatique et multimédia, accès internet, presse
- fréquentation des lieux d'information : médiathèques, CDI ou BCD
- leurs représentations de la documentation et de son utilisation

- 📖 questionnaire spécifique CDI
- 📖 positionnement par rapport aux référentiels des apprentissages documentaires

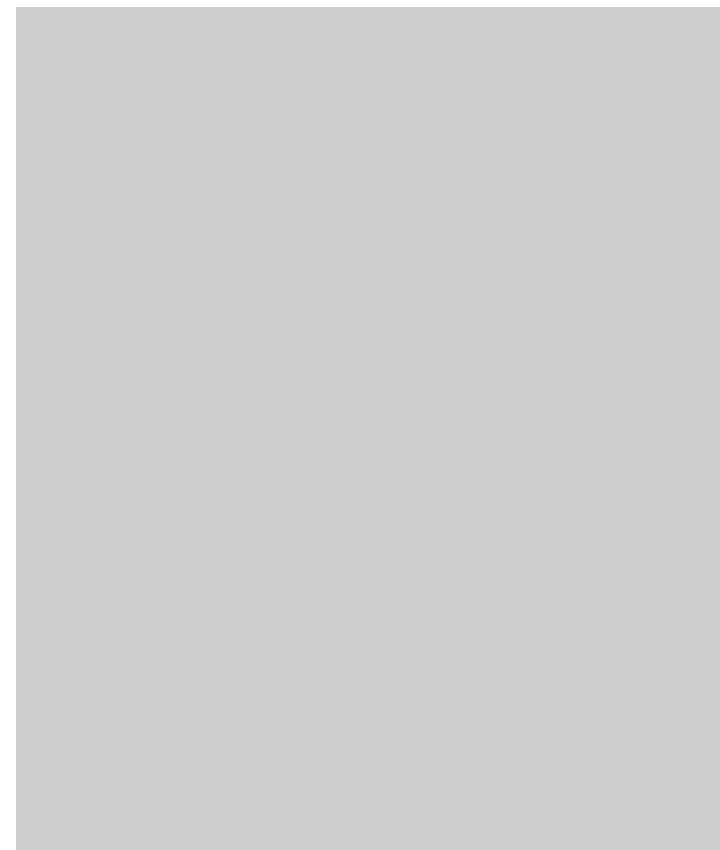
Formation antérieure à la recherche documentaire

- état des habiletés documentaires (repérage, connaissance de la classification, utilisation de la base de données documentaires informatisée)
- bilan de compétences à l'entrée dans chaque cycle (collège, lycée) en matière de prise d'informations, reformulation, technique de la prise de notes, rédaction de synthèses...

- 📖 référentiels des apprentissages documentaires
- 📖 utilisation des items des évaluations nationales pertinents pour la recherche documentaire (dans Casimir, EVAREM, référentiel du B2I)

Les enseignants (disciplines)

leurs caractéristiques sociologiques	• pyramide des âges	📖 IPES
	• ancienneté dans l'établissement	📖 tableaux DIFOR (demandes de formation) du chef d'établissement
	• taux de renouvellement des équipes	
	• recours à la formation continue	
état des pratiques documentaires dans l'enseignement	• degré de formation à la recherche documentaire informatisée	📖 entretiens avec les enseignants
	• degré de pratique des technologies de l'information (multimédia, internet...)	📖 conseils d'enseignement au moment des projets IDD, TPE, PPCP, B2I



- | | | |
|---|---|---|
| collaborations avec les documentalistes | • dans le cadre disciplinaire
nature et fréquence
modalités de préparation
modalités d'évaluation | |
| | • dans le cadre des dispositifs transversaux
nature et fréquence
modalités de préparation
modalités d'évaluation | |
| | • utilisation des ressources institutionnelles (CRDP...) | |
| leurs attentes en matière d'information professionnelle | • repérage des centres d'intérêt | 📖 entretiens personnels |
| | • degré d'autonomie dans la recherche d'information | 📖 statistiques sur les sollicitations (BO, RLR, presse pédagogique) |
| | • sources d'information à échanger (partage d'outils) | 📖 réactions à la veille documentaire professionnelle proposée par les documentalistes |

Les non-enseignants

(personnels ATOS et personnels de santé et sociaux)

La continuité éducative

La multiplication des ruptures temporelles est un des facteurs d'échec dans notre système éducatif. Le développement des BCD et des TICE dans les écoles primaires a nécessairement un impact sur les habiletés des écoliers à chercher de l'information, à se repérer dans des organisations de documents, à utiliser simultanément plusieurs sources d'information. Pourtant, trop souvent, à leur arrivée au collège, ils vont devoir tout reprendre à zéro ; on peut d'ailleurs dire la même chose des lycéens qui se voient confrontés à une initiation systématique à BCDI comme si au collège ils n'avaient pas appris à l'utiliser. Certes, les savoirs non réactivés régulièrement s'évaporent, mais il est très démobilisant pour un élève d'avoir la sensation de toujours tout recommencer. On peut donc imaginer qu'un repérage précis puisse être mené par les documentalistes à chaque début de cycle au travers d'activités finalisées (connaissance de l'établissement, des parcours scolaires...) afin de prévoir les apprentissages dans la continuité. Les documentalistes sont, ensuite, à même de proposer aux équipes enseignantes des activités en parfaite adéquation avec les programmes des différentes disciplines qui permettront de réactiver les compétences des élèves en matière de recherche d'information, de reformulation et d'appropriation de l'information, tout au long de leur cycle d'études dans l'établissement. Ainsi, se noue un véritable partenariat pédagogique dans lequel le documentaliste lie les compétences spécifiques à son champ d'activité à celles visées par l'enseignant. C'est la garantie pour l'élève qu'il acquiert de véritables compétences transférables qui concourent à son autonomie.

Par ailleurs, pour renforcer l'identité du CDI comme lieu principal du travail sur les ressources, il est nécessaire de valoriser ces ressources dans leur dimension d'objets culturels. L'organisation d'événements conjointement par les élèves, les documentalistes et les enseignants (concours, expositions, semaines thématiques, défis...) permettra de rendre lisible la politique documentaire de l'établissement. Le temps de l'événement articulé avec celui des apprentissages constitue un rythme vital pour l'établissement. Le CDI devient alors le carrefour des orientations politiques dans l'établissement (politique culturelle, politique de prévention, politique d'orientation...) et prend alors une autre dimension : au delà d'un service, il est un point d'appui essentiel pour le pilotage de l'établissement.

La

Bilans de compétences
à l'entrée
à la sortie

Articulation des apprentissages documentaires avec les disciplines d'enseignement
spécificités de la recherche documentaire (les référentiels)
appui sur les travaux disciplinaires
évaluation des apprentissages

Les dispositifs transversaux et la recherche documentaire
place de la recherche documentaire
compétences évaluées

Le CDI et les événements culturels
champs culturels et CDI
articulation événements - continuum pédagogique

champs d'observation

questions

politique documentaire **résultats**
(tendances) des

leurs besoins	• attentes en matière d'information professionnelle	📖 inscriptions aux préparations de concours et examens
	• attentes en matière de communication interne	📖 degré d'implication dans les projets éducatifs, pédagogiques, culturels
	• attentes en matière de communication externe	
leurs compétences spécifiques	• apports possibles en matière d'action culturelle	📖 entretiens personnels
	• apports possibles en matière d'action éducative	📖 participation aux projets éducatifs, pédagogiques, culturels
	• apports possibles au plan logistique	

Les personnels de direction et d'éducation

leurs représentations du CDI	• correspondance entre leur conception du CDI et celle du documentaliste	📖 entretiens personnels
	• connaissance des missions des documentalistes	📖 notation administrative
	• les attentes pédagogiques et éducatives autour du CDI	📖 conseils d'enseignement
leurs pratiques		📖 projet d'établissement
	• en matière de gestion des lieux	📖 programmations de travaux et d'aménagements avec les collectivités territoriales
	• en matière de gestion du temps	
	• en matière de pilotage pédagogique et éducatif	📖 projet d'établissement
	• définition des pratiques culturelles pour l'établissement	📖 bilan de fonctionnement annuel
		📖 emplois du temps
		📖 gestion du temps libre des élèves

Les personnels de gestion

leurs représentations du CDI

- correspondance entre leur conception du CDI et celle du documentaliste
- connaissance des missions des documentalistes

📖 conseils d'enseignement

📖 PV de CA

📖 entretiens

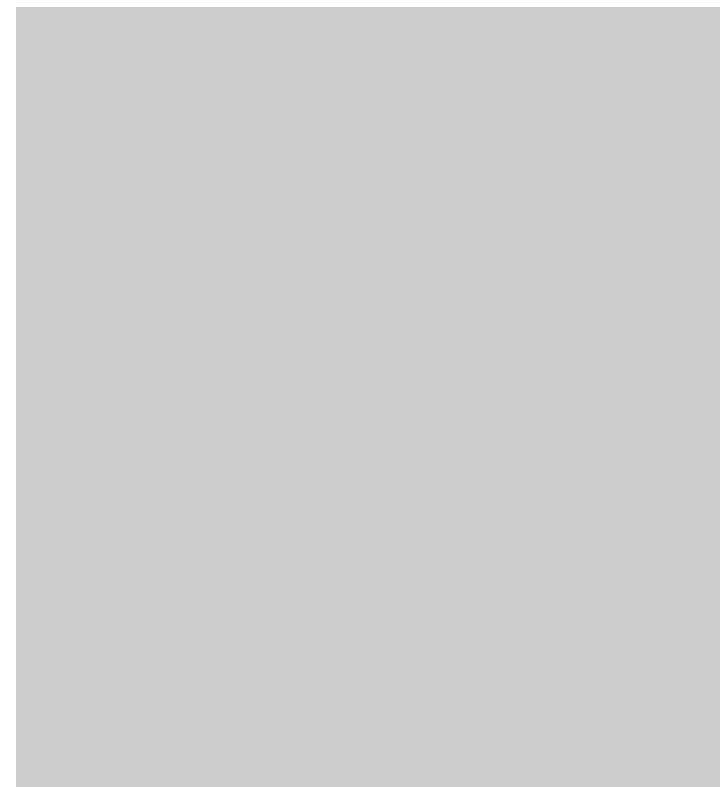
les collaborations possibles

- en matière de gestion des lieux
- en matière de gestion du fonds documentaire et de la bibliothèque
- en matière de politique d'acquisition

📖 conseils d'enseignement

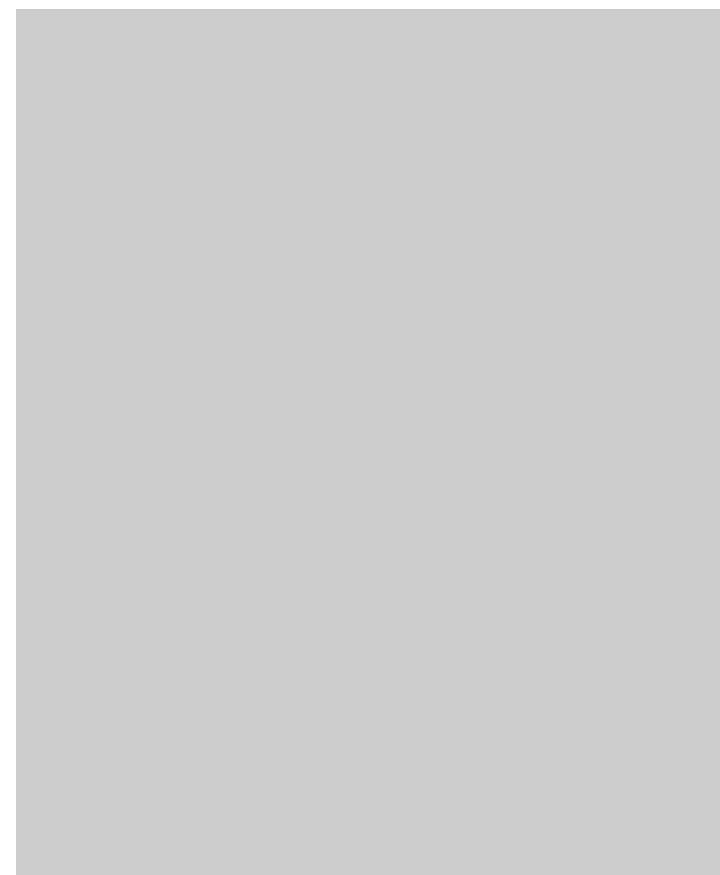
📖 présentation du budget et du compte financier (rapport du chef d'établissement)

📖 entretiens



Les parents

leurs représentations du CDI	• niveau d'information concernant le rôle pédagogique et éducatif des documentalistes	📖 groupes de pilotage du projet d'établissement
	• niveau d'information concernant les fonctions pédagogiques et éducatives du CDI	
leurs attentes	• en matière d'accès à l'information et au travail de recherche documentaire	📖 Compte rendu des conseils de classe
	• en matière d'incitation à la lecture	📖 PV de CA 📖 Compte rendu des CVL
leurs compétences spécifiques	• leur participation à l'élaboration d'une politique d'établissement	📖 PV de CA 📖 groupes de pilotage du projet d'établissement












Bilan de compétences

Champs d'observation

questionnements

Sources d'information

Résultats (tendances)

Les compétences acquises au cours de la scolarité antérieure Ecole élémentaire Collège	Recensement des acquis antérieurs	 Evaluation 6 ^{ème} (logiciel d'exploitation : CASIMIR)
	Vérification des pré-requis	 B21
Les compétences attendues au collège et en lycées	Programmations des plans de formation à la recherche documentaire tenant compte des acquis antérieurs	 Evaluation 2de (logiciel d'exploitation : EVAREM)
		 Documents d'évaluation et tests en situation http://www.ac-rouen.fr/colleges/zay-houlme/cdi/evaluation_6e/index2.html
	 guides méthodologiques permettant de construire des documents d'évaluation de compétences http://www.ac-rouen.fr/pedagogie/equipes/ecjs/evaluation.htm	
	 http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/cerise/cer-aut.htm	
	 http://crdp.ac-clermont.fr/pedago/docu/peda/tableau.htm	
Connaissance des référentiels spécifiques	 http://www.fas.umontreal.ca/ebsi/jetrouve/	
	 les référentiels de compétences en recherche documentaire (tous référencés dans savoirs-cdi)	

Champs d'observation	questionnements	références	Résultats (tendances)
----------------------	-----------------	------------	-----------------------


spécificités de la recherche documentaire : les référentiels :


Diffusion des référentiels (cf p.13) aux enseignants en ciblant les zones de recouvrement des compétences

appui sur les travaux disciplinaires

Recensement des collaborations par niveau d'enseignement par classe

Repérage des disciplines non engagées dans les collaborations





 Programmes des disciplines et surtout documents d'accompagnement

 Corpus de travaux possibles en appui sur la collaboration avec les enseignants
Travailler en partenariat Professeurs de disciplines /professeurs documentalistes in savoirscdi
(<http://savoircdi.cndp.fr/outilspeda:reflexion/profdoc.htm>)

évaluation des apprentissages

Recensement des pratiques d'évaluation dans l'établissement





Modalités négociables

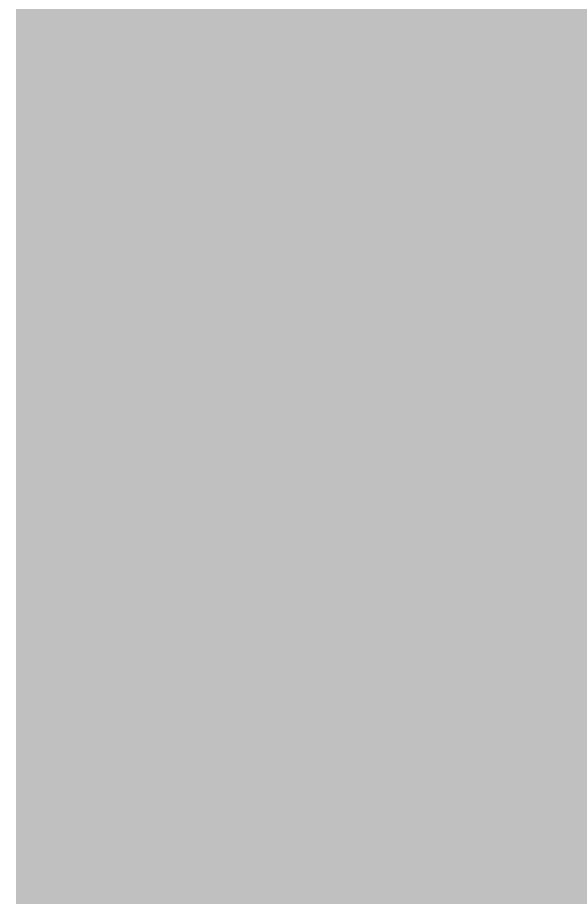
 En appui sur les référentiels,
 Choix des compétences à évaluer
 Choix des outils d'évaluation
 Choix du mode de communication de ces évaluations
Aux élèves et à leurs familles
Aux autres enseignants







Les dispositifs transversaux et la recherche documentaire

Champs d'observation	questionnements	références	Résultats (tendances)
----------------------	-----------------	------------	-----------------------

Place de la recherche documentaire	Enjeux de la maîtrise des compétences en recherche documentaire et utilisation de l'information	 Textes officiels sur : Itinéraires de découverte, TPE, PPCP, B2I
	Communication de ces enjeux aux élèves à leurs familles aux enseignants	 Savoirscdi ; pédagogie ; les nouveaux dispositifs (http://savoircdi.cndp.fr/outils/peda/accueil.htm)
compétences évaluées	Participation aux jurys de TPE en terminale	 Textes officiels
	Participation aux évaluations intégrées (IDD, B2I)	 Dossiers pédagogiques : Le Café pédagogique (site offrant les liens les plus pertinents dans ces domaines) http://www.cafepedagogique.net



Le CDI et les événements culturels

Champs d'observation	questionnements	références	Résultats (tendances)
champs culturels et CDI	Ressources propres à l'établissement : Talents et hobbies, centres d'intérêt pour les pratiques culturelles des personnels	 Entretiens personnels  Repérages dans le projet d'établissement	
	Ressources de l'environnement proche Lieux culturels Associations Partenariats	 Recensement des activités des associations internes et externes	
articulation événements - continuum pédagogique	Nature des programmations d'évènements : étalement dans le temps, fréquence, publics concernés		
	Articulation des évènements avec la vie pédagogique de l'établissement Intégration dans le projet d'établissement		
	Intégration du CDI dans cette dynamique		

la mobilisation des ressources

L'accès aux ressources

Champs d'observation

questionnements

références

Résultats (tendances)

Matériels et espaces

Budget/ élève

Budget / type d'enseignement
(enseignements technologiques,
post bac...)

Part des investissements
(mobiliers, parc informatique...)

Part des différents supports
documentaires

Part des abonnements

Part de la bibliothèque élève


Part de l'information
professionnelle (bibliothèque
pédagogique, administrative...)

Niveau d'équipement informatique
de l'établissement

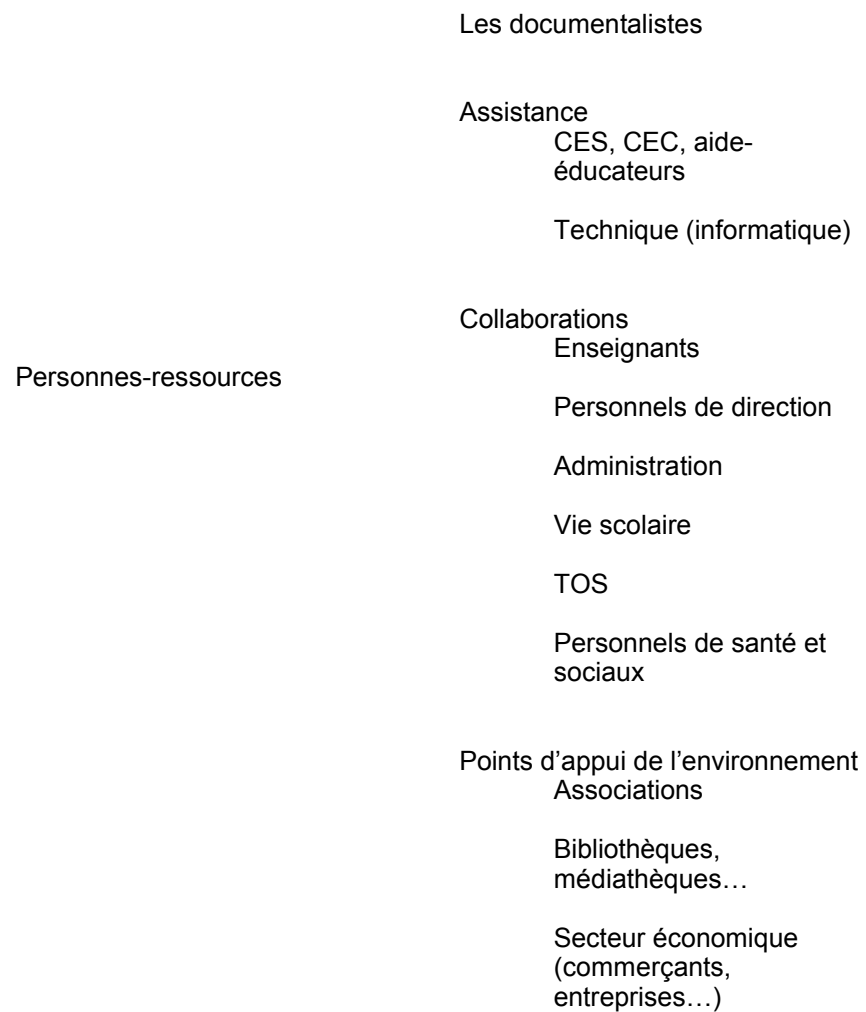
Niveau d'équipement informatique
du CDI

Nature des locaux utilisables par
les élèves pour leur travail
personnel (capacité d'accueil,
qualité fonctionnelle)

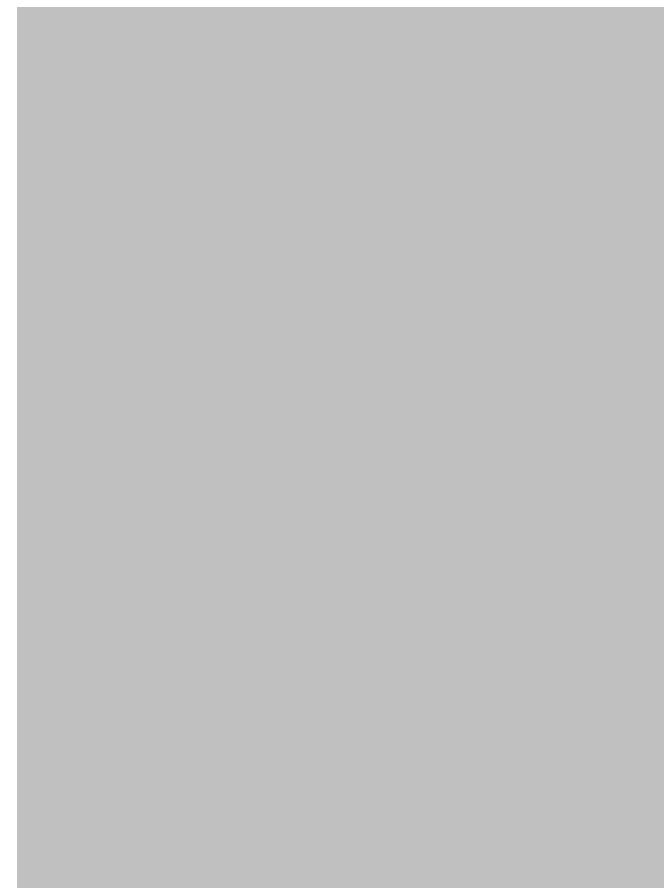
Nature des locaux utilisables avec
les documentalistes (en plus du
CDI)

 Documents à élaborer
avec le gestionnaire de
l'établissement

 Document à élaborer
avec les CPE



	Ressources socio-culturelles Propres à l'établissement
	Dans l'environnement proche
Ressources institutionnelles	Points d'appui institutionnels Réseau des documentalistes IUFM Division de la Formation CDDP, CRDP Corps d'inspection
Diffusion	Modalités d'information de la communauté scolaire Sur les équipements disponibles Sur l'accessibilité à ces équipements (horaires)



Formation des usagers

Champs d'observation

questionnements

références

Résultats (tendances)

Repérage des besoins

Au-delà des questionnements de la page 12 concernant les élèves

Quels besoins de formation des enseignants

- A la recherche documentaire
- A la recherche d'information (à dominante professionnelle)


Quels besoins de formation des autres personnels

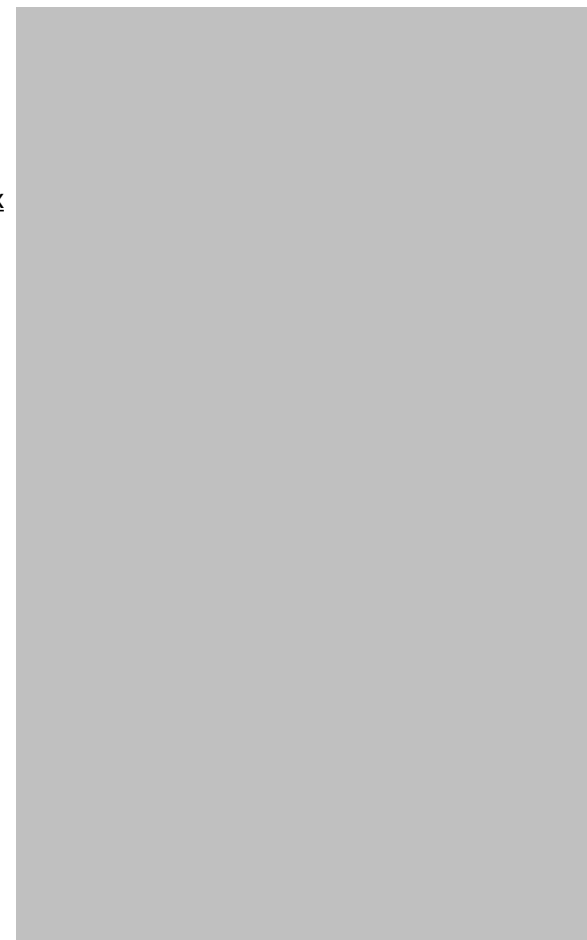
Dispositifs pédagogiques nécessitant la formation des usagers (TPE, PPCP, IDD, B2I...)

Réponse aux besoins

Modalités de formation

- Stage d'établissement
- Séquences de concertation préparatoires aux TPE, IDD, PPCP

 Dans le site Savoirs CDI, un article de Vincent Liquete : [L'information et la formation de l'enseignant : état des lieux et perspectives](#)



Politique d'acquisition

Champs d'observation

questionnements

références

Résultats (tendances)

	Prise en compte des caractéristiques de la population scolaire	 Page 3,4,5,12,13
Analyse des besoins	Prise en compte des besoins en formation des usagers	 Page 21
	Prise en compte des projets pédagogiques de l'établissement	 Page 13,15
	Prise en compte des ressources de l'environnement	 Page 19
Définition des priorités	Modalités d'association des usagers	
	Modalités de prise de décision Qui ? quand ?	
Mobilisation financière	Budget de l'établissement	
	Subventions des collectivités territoriales	
	Subventions issues de fonds privés ou associatifs (fondations, programmes, concours...)	 En collaboration avec les personnels de direction et de gestion
	Mutualisation avec d'autres structures	
	Emprunts (CDDP, BCP...)	



Culture du pilotage et du développement

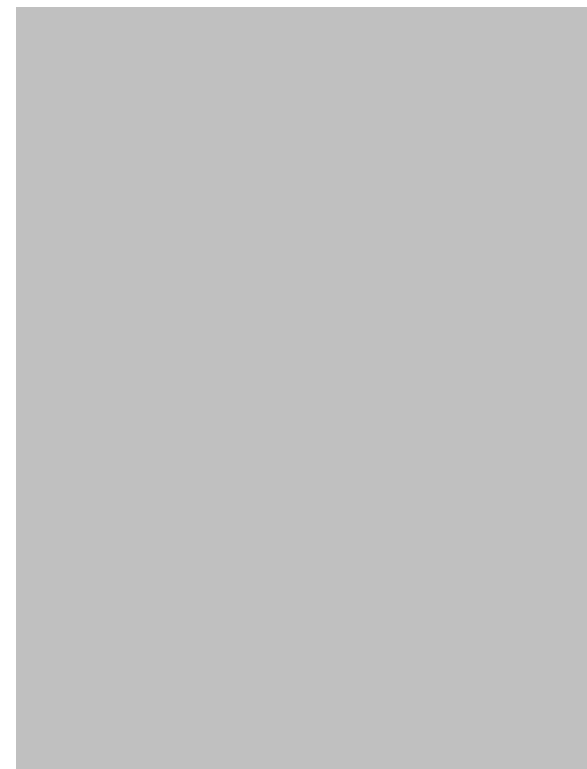
Champs d'observation

questionnements

références

Résultats (tendances)

Communication interne autour de la politique d'établissement et donc de la politique documentaire	Définition des cibles
	Définition des supports
	Mise en œuvre des « outils » de communication interne
Positionnements professionnels	Degré d'implication des documentalistes dans les procédures d'élaboration de la politique d'établissement
	Degré d'implication des documentalistes dans les projets pédagogiques culturels éducatifs
	Degré d'implication des documentalistes dans la prise en charge de la veille pédagogique et éducative



Fragilités repérées par le diagnostic

Propositions de correction et de développement

**Echéances
Chefs de projet**

Le groupe de travail académique

Abréviations utilisées

ATOS	personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers et de Service
B2I	Brevet Informatique et Internet
BCD	Bibliothèque Centre de Documentation
BCP	Bibliothèque Centrale de Prêt
BO	Bulletin Officiel (de l'Education Nationale)

CDI	Centre de Documentation et d'Information
CES, CEC	Contrat Emploi Solidarité, Contrat Emploi Consolidé
CNDP	Centre National de Documentation Pédagogique
CPE	Conseillers Principaux d'Education
CVL	Conseil de la Vie Lycéenne
DIFOR	Division de la Formation (Rectorat d'Orléans)
GEP	Gestion des Elèves et des Personnels (base de données)
IDD	Itinéraires De Découverte
IGEN	Inspection Générale de l'Education Nationale
IPES	Indicateurs pour le Pilotage des Etablissements du Second degré
IUFM	Institut Universitaire de Formation des Maîtres
IPR-EVS	Inspection Pédagogique Régionale Etablissements et Vie Scolaire
PPCP	Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel
RLR	Recueil des Lois et Règlements
TPE	Travaux Personnels Encadrés